

Monsieur Laurent PONS
Vice-président de la Communauté de Communes
Délégué au Tourisme et à l'Agriculture
Maire de Vissec

Pôle Développement Économique et Touristique
N/Réf: 15PDET/0044/SC/SL
Objet : Randonnée Véloroute – Voie Verte

Affaire suivie par Samuel CHATARD
Tel : 04.99.54.27.14
s.chatard@cc-paysviganais.fr

Monsieur le Président
ASSOCIATION VOIE VERTE DU PONT DU GARD
26, rue Cassin
30150 ROQUEMAURE

Le Vigan, le 28 mai 2015

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre courrier du 28 avril 2015 relatif à l'aménagement d'une voie véloroute « Vallée du Tarn - Causse du Larzac- Sud Cévennes – Méditerranée ».

Comme vous l'avez indiqué dans votre courrier, le Département du Gard est un précurseur en la matière. La Communauté de Communes du Pays Viganais s'est d'ailleurs lancée à ses côtés pour la mise en place de projets d'aménagement dédiés à la découverte du territoire à vélo.

C'est à ce titre, que le projet de « la Promenade du Viaduc » a été réalisé en s'appuyant sur l'ancienne ligne de chemin de fer « le Vigan-Tournemire ». Les portions de Molières-Cavaillac, Bez et Esparon et Arre ont été aménagées en voie de loisirs sur le modèle des voies-vertes. La structuration de cette nouvelle offre de découverte du Pays Viganais, autour de la continuité de cette voie entre Arre et le Département de l'Aveyron, a été envisagée par la Communauté de Communes du Pays Viganais.

Une étude de faisabilité technique et financière, a même été réalisée en 2012, sur un ensemble de circuits cyclo-touristiques afin de permettre au territoire de disposer d'un produit touristique relié au réseau national des véloroutes et voies vertes. Faute d'obtention des financements nécessaires, ce projet d'envergure inter régional, n'a pu être mis en œuvre, à ce jour.

Dans le cadre de la récente réforme territoriale, une mise en œuvre de l'aménagement d'un tronçon reliant nos deux régions actuelles, serait la bienvenue. Trouver les financements, pour cette opération, permettrait à la Communauté de Communes du Pays Viganais de pérenniser un travail entamé depuis 2008, et de se lancer dans l'avenir en anticipant la mise en place de notre grande Région.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Vice-président,



Laurent PONS

Copie à l'Association Deux Pieds Deux Roues

Monsieur Laurent PONS
Vice-président de la Communauté de Communes
Délégué au Tourisme et à l'Agriculture
Maire de Vissec

Pôle Développement Économique et Touristique
N/Réf: 15PDET/0047/SC/SL
Objet : Randonnée Véloroute – Voie Verte

Affaire suivie par Samuel CHATARD
Tel : 04.99.54.27.14
s.chatard@cc-paysviganais.fr

Monsieur le Président
ASSOCIATION DEUX PIEDS DEUX ROUES
5, Avenue F. Collignon
31200 TOULOUSE

Le Vigan, le 1er juin 2015

Désignation des pièces	Nombre	Références - Observations
Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, la copie du courrier qui a été adressé à l'Association Voie Verte du Pont du Gard, relatif au dossier cité en objet. Vous en souhaitant bonne réception.	1	Pour information et suite à donner.

Le Vice-président,



Laurent PONS